

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné(e) Claude POUGET
Maire de la commune de SAINTE-PAUL-FLAUGNAC
certifie avoir fait afficher à la mairie sur le panneau des avis officiels, **avant le 25 mars 2017 et jusqu’au 5 mai 2017 inclus**, l’avis d’enquête publique relative à la révision du projet de plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l’aérodrome de Cahors-Lalbenque.

Fait à SAINTE-PAUL-FLAUGNAC, le 5 Mai 2017



Le présent certificat sera complété à l’issue de la période d’enquête et retourné à la DDT du Lot – Unité des procédures environnementales – 127 quai Cavaignac – 46000 CAHORS.

DDT DU LOT	
<u>SG</u> DIRECTION	USRD
DT Gourdon	DT Flgeac
15 MAI 2017	
SEADET	SEFE
SGSVD	SPPDD